

Glossaire pour les termes apparaissant sur les fiches

Terme	Définition
Type de berge associé au segment	
<i>Pour les définitions des types de berges, consultez le rapport de Bernier et al., 2020.</i>	
Type d'artificialité	
Marina	Segment pour lequel il y a présence d'une marina.
Barrage - Digue	Segment pour lequel il y a présence d'un ouvrage d'art destiné à contrôler le débit d'un cours d'eau.
Brise-lame	Segment pour lequel un assemblage de pierre ou une digue de béton est érigé au large afin de réduire l'impact des vagues sur la côte.
Épi	Segment pour lequel un assemblage de pierre ou une digue de béton est érigé au large afin de freiner le transit sédimentaire de l'un côté de la structure.
Quai - Port	Segment pour lequel il y a présence d'une infrastructure portuaire avec un quai commercial ou de plaisance.
Canal	Segment pour lequel il y a présence d'un canal dont la côte non protégée correspond encore au dépôt meuble local ou la berge a été protégée par une structure rigide (L'artificialité est définie dans les commentaires).
Rampe de mise à l'eau	Segment pour lequel il y a présence d'un accès au fleuve.
Enrochement	Segment pour lequel il y a un amas de blocs de pierre perméable et parallèle à la côte.
Mur de protection	Segment pour lequel il y a présence d'un mur de protection imperméable, vertical ou pseudo-vertical, parallèle à la berge et composé soit de béton, pierres, bois ou métal.
Mur de protection incliné	Segment pour lequel il y a présence d'un mur de protection incliné et imperméable avec un angle < 60°, parallèle à la berge et composé soit de béton, pierres, bois ou métal.
Protection mixte	Segment pour lequel il y a une structure de protection composée de plusieurs matériaux (p. ex. : Mur de protection et enrochement à sa base)
Remblai sans protection	Segment pour lequel il y a présence de dépôts non consolidés provenant d'une intervention anthropique sur la rive et ne comportant aucune protection supplémentaire au pied du talus artificiel.
État de l'artificialité	
Bon	Segment pour lequel la structure de protection ne présente aucun signe d'endommagement sur 75 % et plus de sa longueur.
Partiellement endommagé	Segment pour lequel la structure de protection est ponctuellement altérée (affaissement) sur 25 à 50 % de sa longueur.
Très endommagé	Segment pour lequel la structure de protection est altérée sur 50 à 75 % de sa longueur et ne protège plus la côte.
Complètement endommagé	Segment pour lequel la structure de protection est altérée sur plus de 75 % de sa longueur et ne protège plus la côte.
N/A	Segment pour lequel il y a absence d'une artificialité.

Processus dominants

Action des courants	Processus se référant aux variations des niveaux d'eau (p. ex. : période de crue ou d'étiage).
Action des glaces	Processus se référant aux mouvements des glaces lors d'un embâcle ou d'une débâcle (p. ex. : arrachement de sédiments ou dégradation du cadre bâti par la glace).
Action des vagues	Processus se référant aux vagues liées à de forts vents de tempêtes ou d'orages (p. ex. : effet de surverse ou submersion).
Ruissellement	Processus se référant au ravinement créé par l'eau sur le talus riverain.
Mouvements gravitaires	Processus se référant aux déplacements de matériaux induits par la gravité (p. ex. : glissement de terrain).
Aménagements riverains anthropiques	Processus se référant aux aménagements causant des effets de bout ou du coincement côtier (p. ex. : murs, enrochements, etc.).
Effets des barrages et gestion du débit	Processus se référant aux changements hydrodynamiques engendrés par un ouvrage d'art (p. ex. : ouverture de vannes d'un barrage).
Batillage	Processus se référant à la création de vagues due aux passages des navires commerciaux ou des embarcations de plaisance.
Cycles de gel-dégel	Processus se référant aux variations de température qui affectent les infiltrations d'eau dans le sol (p. ex. : l'expansion lors du gel affaiblit les dépôts).
Dessiccation des argiles	Processus se référant aux cycles d'humidification des argiles causant des fissures.

Type de dépôts

Roc	Absence de dépôt meuble avec une épaisseur supérieure à 50 cm.
Till	Dépôt hétérogranulométrique (allant des argiles aux gros blocs) et de cohésion variable mis en place par le passage de glaciers.
Sable et gravier	Dépôt peu cohésif dont la proportion de gravier est supérieure à 25 %. Le terme gravier est pris au sens large et inclut également les éléments plus gros que 7,5 cm (p. ex. : grève).
Sable	Dépôt peu cohésif dont la classe granulométrique est comprise entre 63 et 2000 microns (p. ex. : plage).
Sable limoneux	Dépôt cohésif dont la composition granulométrique peut varier entre 4 et 2000 microns (p. ex. : alluvions)
Argile limoneuse	Dépôt cohésif dont la composition granulométrique peut varier entre 0,25 et 63 microns (p. ex. : argile marine).
Organique	Dépôt dont l'origine est majoritairement organique (p. ex. : tourbière).
Remblai	Dépôt hétérogranulométrique (allant des argiles aux gros blocs) et peu cohésif mis en place par une intervention anthropique. L'origine du dépôt peut être autochtone ou allochtone.